

NOTE CONCEPTUELLE

BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT
G-COP SERIES DE DIALOGUES POLITIQUES

Virtuel

FINANCEMENT DE L'ACTION CLIMATIQUE POUR LA TRANSITION VERTE ET LE RENFORCEMENT DE LA RÉSILIENCE EN AFRIQUE

30 Octobre 2024 | 13.00 - 16.00 GMT (Hémisphère Ouest)

31 Octobre 2024 | 8.30 - 11.30 GMT (Hémisphère Est)



1. CONTEXTE : CHANGEMENT CLIMATIQUE ET DÉVELOPPEMENT DE L'AFRIQUE

1. **Le changement climatique reste l'un des plus grands défis pour le développement durable de l'Afrique et entrave les transitions énergétiques nécessaires pour endiguer les émissions de gaz à effet de serre (GES).** Bien qu'il touche tous les continents, le paradoxe déconcertant est qu'il a des conséquences disproportionnées sur l'Afrique, qui est pourtant la région la moins polluante du monde, car responsable d'à peine 4 % environ du total des émissions mondiales de gaz à effet de serre.
2. **On estime que le taux de croissance annuelle du PIB par habitant de l'Afrique a diminué de l'ordre de 5 % à 15 % entre 1986 et 2015 à cause de risques liés au changement climatique.**¹ Le continent continue de souffrir de catastrophes naturelles provoquées par le climat, notamment de sécheresses, de la désertification, d'inondations, de cyclones tropicaux, de stress thermique et de déficits hydriques. La part des catastrophes naturelles liées au climat en Afrique a augmenté depuis 2020, totalisant 50 % de toutes les catastrophes survenues dans les pays africains entre 2000 et 2023 et touchant plus de 529 millions de personnes². En outre, faute de politiques robustes en matière de changement climatique, l'Afrique pourrait perdre entre 2 % et 12 % de son PIB d'ici à 2100, selon les différents scénarios de réchauffement mondial, contre moins de 1 % pour les États-Unis, l'Union européenne et le Royaume-Uni ou entre 1 % et 5 % pour la Chine³.
3. **Au-delà des considérations macroéconomiques, le changement climatique a également des répercussions importantes sur la situation socioéconomique en Afrique, qui pourraient compromettre les progrès acquis de haute lutte en matière de développement.** En 2020, par exemple, environ 30 millions de personnes dans le monde ont été déplacées à l'intérieur de leur pays en raison de catastrophes liées aux conditions météorologiques, dont 4,3 millions en Afrique — le niveau le plus élevé

¹ Perspectives économiques en Afrique 2022

² Ibid.

³ Ibid.

depuis 2012. Dans un scénario de réchauffement climatique de 1,5 °C, les enfants nés en Afrique en 2020 sont susceptibles de subir 4 à 8 fois plus de vagues de chaleur que les personnes nées en 1960 ; à 2,4 °C, le risque est 5 à 10 fois plus élevé. Selon les estimations, un réchauffement planétaire de 1,7 °C d'ici à 2050 pousserait 17 à 40 millions de personnes à migrer à l'intérieur de l'Afrique subsaharienne, et jusqu'à 56 à 86 millions de personnes seraient concernées si les températures montaient à 2,5 °C, en raison du stress hydrique, de la baisse de la productivité agricole et de l'élévation du niveau de la mer. Rien qu'en 2021, 22,3 millions de personnes dans le monde ont été déplacées à l'intérieur de leur pays à cause de catastrophes météorologiques, dont quelque 2 millions en Afrique.

4. **Le secteur financier se ressent également du coût économique du changement climatique.** Les phénomènes météorologiques extrêmes et les catastrophes naturelles peuvent entraîner des pertes financières accrues pour les sociétés financières et avoir une incidence sur la valeur d'actifs tels que les biens immobiliers et les infrastructures, ce qui pourrait poser des risques pour les investissements. Un récent rapport de Moody's met en relief la vulnérabilité des banques africaines face à la fréquence et la gravité croissantes des chocs liés au climat, à moins que les prêteurs ne prennent des mesures en amont pour maîtriser ces risques⁴. Ce rapport fait savoir que les facteurs environnementaux pourraient entraîner une baisse de la qualité du crédit et de la rentabilité des banques à long terme si celles-ci ne traitent pas avec prudence les risques liés au climat et à l'environnement.
5. **Par conséquent, de nombreux pays africains consacrent chaque année des ressources considérables pour faire face aux effets de la crise climatique.** Certains investissent entre 3 % et 9 % de leur PIB à cette fin, détournant ainsi des ressources qui auraient pu financer des programmes de développement socioéconomique, au risque de s'enfoncer davantage dans la pauvreté. Par exemple, le coût économique des phénomènes météorologiques extrêmes en Afrique était estimé entre 7 et 15 milliards de dollars en 2020, et il pourrait atteindre entre 45 et 50 milliards de dollars par an d'ici à 2040.
6. **La lutte contre le changement climatique et le renforcement de la résilience au climat en Afrique nécessitent une augmentation des fonds dédiés à cette fin.** En effet, faute de financements climatiques suffisants, la plupart des pays africains ne pourront pas réaliser les objectifs conditionnels de leurs contributions déterminées au niveau national (CDN). On estime que ces objectifs représentent environ 85 % de la totalité des besoins de financement, les 15 % restants étant associés aux objectifs inconditionnels. En outre, sur les 41 pays africains disposant de données sur les CDN, 32 associent des conditions de financement à leurs engagements en matière d'adaptation et 37 à leurs engagements en matière d'atténuation. L'insuffisance de fonds pour la lutte contre le changement climatique aura une incidence supplémentaire sur la capacité du continent à se préparer à une transition plus verte et sobre en carbone. Il est donc impératif d'accroître ces fonds dans tous les pays africains et les secteurs prioritaires afin d'assurer une transition juste, efficace et rapide vers un développement à faible émission de carbone et la formation d'économies résilientes.



⁴ https://www.moody.com/researchdocumentcontentpage.aspx?docid=PBC_1230792



7. **À la COP27 comme à la COP28, les participants ont reconnu qu'en dépit des étapes clés franchies, ce qui est encourageant, les progrès restent trop lents dans tous les domaines de l'action climatique**, en particulier la réduction des émissions de GES, le renforcement de la résilience au changement climatique, la mobilisation de fonds climatiques et l'accès au soutien technologique par les pays vulnérables. D'où l'impérieuse nécessité pour les gouvernements du monde entier d'accélérer la transition des combustibles fossiles vers les énergies renouvelables.
8. **La présente note vise à fournir le cadre conceptuel du prochain séminaire virtuel de dialogue sur les politiques à mener de la Communauté mondiale de pratiques (G-CoP), qui a pour but d'aborder des questions cruciales relatives au financement climatique en Afrique.** Les questions légitimes que le séminaire examinera de manière approfondie sont les suivantes : Que pourrait-on faire pour augmenter les financements climatiques en faveur de l'Afrique afin de réussir la transition vers un développement sobre en carbone, durable, résilient et inclusif ? Comment les pays africains peuvent-ils mettre à profit la Conférence des parties (COP) à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) pour améliorer les flux financiers liés au climat sur le continent et promouvoir une transition énergétique juste ? Pour explorer ces questions et d'autres, l'Institut africain de développement et ses partenaires organisent une séance virtuelle de dialogue sur les politiques de la G-CoP sur le thème « Financement climatique pour la transition verte et le renforcement de la résilience en Afrique ». Cette rencontre se tiendra le 30 octobre 2024 de 13 heures à 16 heures (GMT) et le 31 octobre 2024 de 8 heures 30 à 11 heures 30 (GMT).

2. BESOINS, ENGAGEMENTS ET LACUNES EN MATIÈRE DE FINANCEMENTS LIÉS AU CLIMAT EN AFRIQUE

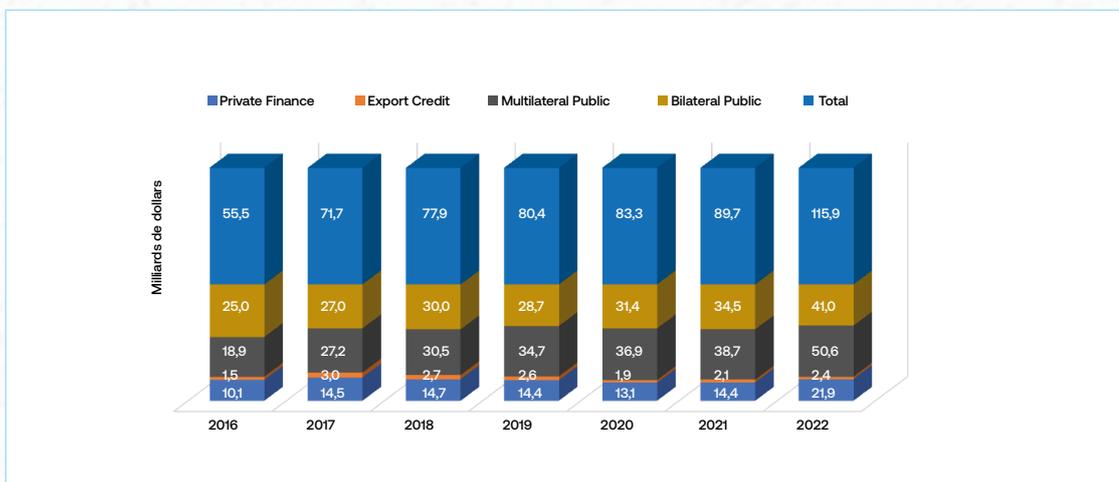
9. **L'Afrique a besoin d'environ 2,7 mille milliards de dollars d'ici à 2030 pour répondre adéquatement au changement climatique**⁵ Cela représente environ 242,4 milliards de dollars en moyenne par an. Ces chiffres globaux pourraient être sous-estimés par manque de données et de compétences techniques pour déterminer le coût réel des actions et mesures climatiques. Par exemple, seuls quelques pays africains fournissent des données quantitatives sur les besoins en matière de surveillance, déclaration et vérification, ainsi que de renforcement des capacités. En outre, de nombreuses CDN africaines évaluent rarement les coûts liés à la mise en place d'un environnement financier attrayant, à la diversification des sources de financement, à la mobilisation du secteur privé, à l'introduction de mécanismes de partage des risques et au lancement de nouveaux instruments financiers.
10. **Compte tenu des quotas d'émissions de carbone passés et futurs, le montant total des fonds climatiques dus à l'Afrique est estimé entre 4,76 et 4,84 mille milliards de dollars jusqu'en 2050.** Environ 85 % du « budget carbone mondial » est désormais épuisé, et il ne reste plus que 400 gigatonnes d'équivalent dioxyde de carbone (CO₂) disponibles. Une allocation équitable du budget carbone mondial signifie que l'Afrique dispose d'un « crédit carbone » pour lequel elle doit être compensée. En utilisant la moyenne du coût

⁵ Perspectives économiques en Afrique 2023.

social du carbone établi à l'échelle internationale (70 dollars par tonne de CO₂), qui rend compte du véritable coût d'option des émissions de carbone, on constate que l'Afrique est l'une des régions du monde où les crédits carbone sont les plus élevés, allant de 4,76 à 4,84 mille milliards de dollars jusqu'en 2050⁶. Payée annuellement sur la période 2022-2050, la quantité de crédits carbone pour laquelle l'Afrique doit être compensée est d'environ 165,8 milliards de dollars, à savoir au moins 163,4 milliards de dollars et au plus 173 milliards de dollars.

11. **Cependant, les fonds climatiques reçus par l'Afrique ne sont proportionnels ni à l'ampleur de ses besoins ou ses vulnérabilités ni à sa contribution marginale au réchauffement climatique.** Bien que l'Afrique soit la région du monde la moins résiliente face au changement climatique et l'une des plus vulnérables à ce phénomène, sa part dans le financement mondial lié au climat reste marginale. Sur les 652,6 milliards de dollars de financement climatique mobilisés dans le monde en 2019-2020, l'Afrique n'a reçu que 29,5 milliards de dollars (soit 4,5 %), contre 293 milliards de dollars pour l'Asie de l'Est et le Pacifique (environ 10 fois plus), 105 milliards de dollars pour l'Europe de l'Ouest (3,5 fois plus) ou 85 milliards de dollars pour l'Amérique du Nord (près de 3 fois plus).

12. **Les financements climatiques alloués par les pays développés restent également insuffisants et doivent être poursuivis.** Selon une évaluation de l'OCDE (2024), l'engagement de 100 milliards de dollars pris par les pays développés depuis 2009 n'a été respecté qu'en 2022, comme le montre le graphique ci-dessous.

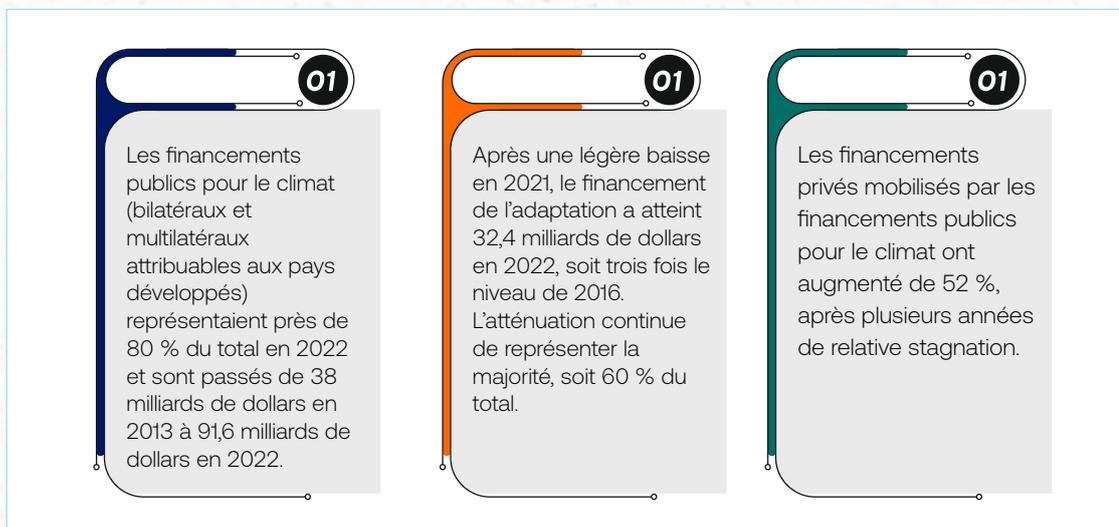


Source: OECD data



⁶ African Economic Outlook 2022.

13. **La septième évaluation de l'OCDE sur les progrès accomplis dans la réalisation de l'objectif de la CCNUCC a constaté qu'en 2022⁷, les pays développés ont fourni et mobilisé un total de 115,9 milliards de dollars de financements climatiques pour les pays en développement, dépassant ainsi pour la première fois l'objectif annuel de 100 milliards de dollars.** Cette réalisation intervient deux ans plus tard que l'année cible initiale de 2020, mais un an plus tôt que dans les projections produites par l'OCDE avant la COP26. L'analyse présentée dans le rapport montre que :



14. **En fait, les financements climatiques reçus par l'Afrique seraient encore plus faibles si les ressources provenant des banques multilatérales de développement (BMD) en sont déduites.** Au total, les BMD ont engagé environ 60,9 milliards de dollars en 2022 dans des projets climatiques en faveur des économies à revenu faible ou intermédiaire — dont 38,2 milliards de dollars (ou 63 %) étaient consacrés à l'atténuation. L'Afrique (à l'exclusion de l'Afrique du Nord) a reçu 16,3 milliards de dollars (soit 26,8 %) de cette enveloppe, suivie de l'Amérique latine et des Caraïbes (12,9 milliards de dollars ou 21,2 % du montant). Étant donné que la plupart des pays développés sont actionnaires de la plupart des BMD, inclure les ressources allouées par ces dernières dans la comptabilité des 100 milliards de dollars expose au risque d'un double comptage et d'occasions manquées de faire plus pour le financement de l'action climatique.
15. **Les instruments de dette, souvent à des conditions non concessionnelles, sont de plus en plus utilisés pour financer des projets liés au climat en Afrique (environ deux tiers de l'ensemble du financement climatique en faveur du continent entre 2011 et 2020).** Une préoccupation importante est que la majeure partie des financements climatiques provenant à la fois de pays développés et du secteur privé continuent d'être fournis à l'Afrique sous forme de dette, exacerbant ainsi le surendettement croissant du continent.
16. **Dans les circonstances actuelles, le déficit de financements climatiques en Afrique est estimé à environ 213,4 milliards de dollars en moyenne annuelle jusqu'en 2030.** Si les tendances actuelles des flux de financement climatique vers l'Afrique se poursuivent, il subsistera un déficit annuel moyen de 213,4 milliards de dollars, ce qui représente environ 7,3 % du PIB projeté pour le continent en 2023, à savoir 2,9 mille milliards de dollars.
17. **Certes, le secteur énergétique reçoit le gros du montant annuel des financements climatiques en Afrique, mais les ressources mises à sa disposition restent notoirement insuffisantes par rapport aux besoins colossaux d'investissements énergétiques sur le continent.** Environ 9,4 milliards de dollars de fonds climatiques mobilisés en Afrique en 2019-2020, soit 32 % du total, ont été alloués aux systèmes énergétiques. Pourtant, ces ressources sont très loin de répondre aux besoins d'investissement du secteur de l'énergie, qui se situent entre 32 milliards et 40 milliards de dollars par an et qui sont nécessaires pour assurer l'accès pour tous à l'électricité d'ici à 2030⁸

⁷ file:///D:/OneDrive%20-%20AFDB/Desktop/G_CoP_Related/19150727-en.pdf

⁸ Banque africaine de développement, New Deal pour l'énergie en Afrique.



3. DÉFIS DE LA MOBILISATION DU FINANCEMENT CLIMATIQUE EN FAVEUR DE L'AFRIQUE

18. **L'architecture mondiale actuelle du financement climatique n'est pas en phase avec les CDN des pays ou avec les besoins de financement en vue de la réalisation des ODD, la conséquence étant que les pays les plus vulnérables ne sont pas en mesure de mobiliser les montants dont ils ont besoin.** L'architecture mondiale du financement climatique est complexe, faisant intervenir de multiples sources, instruments et canaux, de sorte que les pays ont du mal à s'y retrouver. En outre, la priorité donnée aux considérations de risque et de rendement par rapport aux impératifs de développement ainsi qu'à la résilience et aux vulnérabilités face au climat entrave davantage les flux de fonds en faveur de l'action climatique vers le continent. Des données empiriques indiquent que les bailleurs de fonds internationaux pour l'action climatique emploient de plus en plus une « logique de banquier », finançant exclusivement les projets les moins risqués et qui sont susceptibles d'offrir des rendements sûrs et prévisibles⁹. Dans ce contexte, les fonds climatiques ont tendance à être alloués essentiellement aux projets les plus bancables, les moins risqués, les plus rentables et souvent les plus vastes. En Afrique, ils sont souvent mobilisés pour des pays plus résilients et moins vulnérables, au lieu d'aller naturellement vers des pays plus susceptibles de subir des chocs climatiques et d'autres phénomènes météorologiques extrêmes ou encore vers ceux qui sont peu résilients au changement climatique¹⁰.
19. **La forte fragmentation du paysage mondial du financement climatique et son architecture centrée sur les donateurs inhibent les flux de fonds vers l'Afrique.** La myriade de parties prenantes a pour conséquence une faible coordination, un manque de transparence et de responsabilité, ainsi qu'une allocation inefficace des ressources pour l'action climatique. Des améliorations considérables sont donc nécessaires pour établir des règles plus claires et plus rigoureuses en vue de soutenir davantage les pays, dans le respect des priorités nationales. Il est également de plus en plus difficile d'appliquer la démarche de surveillance, déclaration et vérification à l'architecture mondiale du financement climatique, ce qui est aggravé par les défis liés à la collecte des données. En outre, chaque fonds climatique dispose de son propre ensemble de règles, règlements et procédures sur les modalités de demande de financements et d'utilisation des montants reçus. En raison de la complexité des conditions de ces fonds, l'accès au financement international pour le climat est souvent un processus onéreux et chronophage pour les pays africains.
20. **L'absence de consensus international sur la définition et les indicateurs de mesure du financement climatique est un autre obstacle à la mobilisation de fonds liés au climat.** Premièrement, la méthodologie souvent utilisée pour déterminer les ressources dédiées au climat dans les rapports à la CCNUCC n'est pas appliquée de manière uniforme par tous les pays concernés et n'est pas totalement transparente. Par conséquent, les montants alloués par certains organismes d'aide bilatérale et multilatérale à titre de financements

⁹ Kirsty Anantharajah et Abidah B. Setyowati (2022), « [Beyond promises: Realities of climate finance justice and energy transitions in Asia and the Pacific](#) », Energy Research & Social Science

¹⁰ Perspectives économiques en Afrique, 2022

climatiques seraient surestimés à hauteur de 3 à 4 milliards de dollars¹¹. Deuxièmement, certains analystes affirment que les financements privés et les financements autres que les dons ne devraient pas être comptabilisés parmi les financements climatiques mobilisés en faveur des pays en développement, compte tenu de leur logique commerciale. Cela est particulièrement pertinent pour l'Afrique où les instruments de dette, principalement les prêts, représentaient environ deux tiers de tous les financements climatiques reçus entre 2010 et 2019. Les deux cinquièmes de ces prêts ont été accordés à des conditions commerciales, ce qui risque d'exacerber les problèmes de viabilité de la dette déjà existants.

21. **La faible participation du secteur privé constitue également une grande occasion manquée de mobiliser davantage de fonds pour le climat en Afrique.** Le secteur privé est de loin le plus grand réservoir de capitaux largement inexploités pour les projets climatiques. Et pourtant, celui-ci est très faible en Afrique, soit environ 14 % en moyenne en 2019-2020, contre environ 42 % dans d'autres régions en développement. Pour que les financements climatiques atteignent un niveau correspondant aux besoins du continent, les capitaux privés nationaux doivent prendre en compte les objectifs de durabilité. Cela signifie qu'il faut aligner les produits et les actifs financiers sur les objectifs du continent concernant le climat et le développement durable, afin de favoriser la même transformation dans le secteur réel. Pour ce faire, il va falloir pallier les lacunes que présente le secteur financier africain en matière de sensibilisation, d'information, de capacités et d'orientation réglementaire. Une étude réalisée en 2021 par la Banque, l'Initiative financière du Programme des Nations unies pour l'environnement et le Centre mondial pour l'adaptation a révélé que les acteurs du secteur financier africain accordent une place prioritaire au risque climatique, mais qu'ils sont confrontés à des difficultés liées aux limitations des données et au manque de capacités pour élaborer des réglementations et des directives sectorielles appropriées. Si des efforts suffisants sont déployés et que l'environnement favorable est mis en place à cette fin, il sera possible de passer des milliards aux milliers de milliards demandés dans les CDN de l'Afrique.

22. **Les obstacles liés à la demande et à l'offre empêchent le secteur privé d'exploiter pleinement son potentiel au service du financement de l'action climatique et de la transition écologique.** Il s'agit notamment de l'absence de politiques et de stratégies claires et robustes en matière de croissance verte, d'une faible capacité institutionnelle à gérer les phases critiques des cycles de projets liés au climat et à la croissance verte et à préparer des réserves de projets prêts à recevoir des investissements, de niveaux élevés de dette extérieure et de risques perçus comme importants, la conséquence étant un renchérissement du capital et des taux de rendement élevés.



¹¹ Independent Expert Group on Climate Finance (2020), [Delivering on the \\$100 billion climate finance commitment and transforming climate finance](#).

23. **Le sous-développement des marchés africains de capitaux et du carbone entrave davantage la capacité du continent à attirer et conserver des ressources financières suffisantes pour la lutte contre le changement climatique.** Entre 2010 et 2021, par exemple, l'Afrique a attiré moins de 10 % de tous les projets du Mécanisme de développement propre (MDP) dans les pays en développement, loin derrière les régions Asie de l'Est et Pacifique (69 %) ou Amérique latine et Caraïbes (17 %) ¹². Les principaux obstacles à la participation effective des pays africains aux marchés du carbone sont notamment l'absence d'une volonté politique forte, l'inefficacité de la surveillance réglementaire et les difficultés liées à la conception et l'application des règles, instruments et outils du marché du carbone. La faiblesse des capacités de préparation des projets climatiques empêche en outre les pays africains de mobiliser des ressources financières pour le climat, comme on peut le voir pour la majorité d'entre eux (33 sur 53) qui assortissent la mise en œuvre de leur CDN de conditions relatives au renforcement des capacités ¹³.
24. **Ces défis nonobstant, l'Afrique présente de nombreux atouts inexploités qui sont cruciaux pour la transition climatique mondiale.** Le continent abrite de vastes puits de carbone et des réserves de minéraux essentiels à l'économie verte, qui pourraient être mis à profit pour obtenir des fonds afin de lutter contre les effets néfastes du changement climatique dans la région. Il possède en outre un immense potentiel en matière d'énergies renouvelables, qui est largement inexploré. En effet, l'Afrique dispose d'une capacité solaire quasi illimitée (11 térawatts), d'importantes ressources hydroélectriques (350 gigawatts, dont seulement 5 à 6 % sont exploitées à l'heure actuelle), d'une puissance éolienne de 110 gigawatts (dont seulement 2 % sont mis en valeur) et de sources d'énergie géothermique (15 gigawatts).

4. **RENFORCER LE FINANCEMENT DE LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE EN AFRIQUE : QUE PEUT-ON FAIRE À L'HEURE ACTUELLE ?**

25. **L'architecture mondiale actuelle du financement climatique doit être profondément repensée pour s'aligner sur les contributions déterminées au niveau national et les besoins de financement au titre des ODD, et pour faire en sorte que les pays les plus vulnérables tirent effectivement profit des possibilités de résilience face aux aléas climatiques.** Il est donc nécessaire de définir plus clairement la notion de financement climatique, de mieux coordonner les actions y relatives, et d'harmoniser les conditions d'accès à celui-ci. Il est également nécessaire de spécialiser les fonds existants, de manière à venir en aide aux pays vulnérables au climat sans détourner des ressources allouées au développement et/ou accroître les vulnérabilités liées à la dette. Il est par ailleurs impératif de simplifier l'architecture du financement climatique en vue d'une plus grande efficacité. Les pays développés doivent continuer d'honorer leur engagement à fournir chaque année 100 milliards de dollars — au moins et non au plus — aux pays en développement pour soutenir l'action climatique. Cette enveloppe doit être considérée comme une ressource nouvelle et complémentaire, distincte des engagements préexistants de financement en vertu d'autres ODD.



¹² <https://www.cdmpipeline.org/>

¹³ Africa NDC Hub (2021), [Africa's NDC journey and the imperative for climate finance innovation](#).

¹⁴ Africa NDC Hub (2021), [Africa's NDC journey and the imperative for climate finance innovation](#)



26. **Les pays africains doivent intégrer, dans leurs systèmes, les éléments propices à la mobilisation d'un surcroît de fonds climatiques.** Pour ce faire, ils doivent, entre autres ¹⁴: i) tirer parti de leurs partenariats traditionnels avec les organisations internationales et soumettre par anticipation aux partenaires des propositions de projets abouties et susceptibles de recevoir des financements, afin de soutenir la mise en œuvre de leurs CDN et de leur stratégie de lutte contre le changement climatique; ii) mettre au point des politiques climatiques et des cadres réglementaires assortis de plans d'investissement et de projets détaillés, et établir des systèmes financiers et bancaires ainsi qu'un cadre juridique clair pour les investisseurs; iii) mettre en place des institutions nationales spécialisées et des mécanismes de gouvernance dédiés pour coordonner le plan d'action national sur le climat, dialoguer avec les partenaires et surveiller les apports de financement climatique; iv) renforcer la capacité des différents acteurs nationaux à élaborer des propositions de projets susceptibles de bénéficier de financements climatiques; v) entreprendre des réformes vertes relatives à la taxation nationale du carbone, aux subventions aux combustibles fossiles et autres, afin de donner aux pays la marge de manœuvre financière nécessaire pour soutenir les actions de résilience face au climat; et vi) lutter contre les flux financiers illicites, ce qui pourrait permettre de dégager des ressources indispensables pour relever les défis liés au climat.
27. **Il est essentiel que les pays africains mettent en œuvre les mesures nécessaires pour attirer des financements privés en faveur du climat, conformément à la Déclaration des dirigeants africains de Nairobi sur le changement climatique de 2023.** De ce fait, en septembre 2023, les dirigeants africains réunis au Sommet africain sur le climat se sont engagés à associer les banques centrales, les banques commerciales, les investisseurs institutionnels et d'autres acteurs financiers à la mobilisation de financements climatiques. Pour attirer des flux de capitaux privés, il faut établir des cadres réglementaires clairs, promouvoir la transparence ainsi que la publication d'informations environnementales, sociales et liées à la gouvernance, mettre au point des produits financiers innovants axés sur la durabilité, sensibiliser les parties prenantes et renforcer la capacité des institutions financières à intégrer la durabilité dans leurs processus de prise de décision.
28. **Les pays africains devraient collaborer étroitement avec les partenaires de développement pour attirer le secteur privé et mettre à profit leurs immenses ressources naturelles.** À cet effet, de nouvelles structures financières et de nouveaux modèles économiques, y compris le financement mixte, devront être mis au point, et une véritable réorientation des portefeuilles d'investissement devrait avoir lieu. Des informations fiables, comparables et cohérentes sur l'exposition des portefeuilles aux actifs à forte teneur en carbone, aux effets physiques du climat et à d'autres risques financiers liés au climat aideront les investisseurs privés et les créanciers à prendre des décisions éclairées sur la meilleure façon de déployer leurs capitaux de manière à soutenir les transitions vers la neutralité carbone.
29. **Les pays africains devraient également tirer parti des instruments novateurs existants**

¹⁴Africa NDC Hub (2021), [Africa's NDC journey and the imperative for climate finance innovation](#)

pour le financement de l'action climatique. Il s'agit, par exemple, des marchés du carbone, des instruments de financement vert tels que les obligations et prêts verts, des obligations et prêts durables ou liés à la durabilité, ou encore des swaps dette-climat. Des efforts considérables doivent être faits à cet égard. Bien que le marché mondial des financements verts ait connu une expansion rapide au cours des cinq dernières années, ceux-ci restent concentrés dans les pays développés, la participation de l'Afrique y étant toujours très faible. Par exemple, les pays africains bénéficient le moins de la finance durable (obligations vertes et prêts verts), soit 0,2 % (4,7 milliards de dollars) du volume total d'émissions mondiales d'obligations vertes (environ 2,2 mille milliards de dollars) pour la période 2006-2022. Cependant, les obligations vertes offrent une bonne occasion d'exercer un effet de levier sur le financement vert en Afrique.

30. **Les pays africains doivent renforcer leur capacité à utiliser les fonds approuvés pour divers projets.** Selon le rapport Climate Funds Update 2024, sur les 101 milliards de dollars de financement accordés à l'Afrique par les différents fonds climatiques à ce jour, seuls 44 % ont été déboursés et à peine 50 % de ceux-ci l'ont été en intégralité. Bien que les flux de financements climatiques vers l'Afrique restent une goutte d'eau dans un océan, l'incapacité des pays à utiliser pleinement les fonds disponibles appelle à renforcer les capacités institutionnelles de préparation et de mise en œuvre des projets climatiques dans les pays bénéficiaires.

5. ÉVOLUTION DE LA SITUATION APRÈS LA COP27 ET LA COP28 DE LA CCNUCC

31. **Annoncée lors de la COP27 et réaffirmée lors de la COP28, la création d'un fonds pour les pertes et préjudices est un pas dans la bonne direction pour assurer une justice climatique appropriée.** Les pays africains doivent être indemnisés pour les pertes et dommages causés par le changement climatique. Toutefois, les engagements pris jusqu'à présent au titre du Fonds pour les pertes et préjudices (environ [661,4 millions de dollars](#)) sont encore nettement inférieurs aux 165,8 milliards de dollars de crédits carbone pour lesquels l'Afrique doit être compensée chaque année, compte tenu de ses quotas passés et futurs d'émissions de carbone.
32. **Compte tenu de sa faible contribution au réchauffement de la planète, l'Afrique devrait se voir accorder une marge de manœuvre substantielle pour des émissions de carbone supplémentaires tout en restant dans les limites du budget carbone mondial.** Cela aidera les pays africains à développer leur économie et à combler leur déficit énergétique. Le gaz naturel pourrait faire office de combustible de transition permettant aux pays à même d'y accéder d'une manière efficace du point de vue des coûts de réduire progressivement la part du charbon dans leur bouquet énergétique.
33. **Les pays africains attendent des nations développées qu'elles continuent d'honorer l'engagement de 100 milliards de dollars — cible qu'elles ont atteinte en 2022 — afin de soutenir la lutte contre le changement climatique.** Il s'agit également pour elles de respecter la promesse faite dans le cadre du Pacte climatique de Glasgow de doubler le financement accordé aux pays en développement pour l'adaptation d'ici à 2025, ce qui en porterait le montant annuel à environ 40 milliards de dollars.



34. **Les pays africains doivent faire partie intégrante des discussions sur les réformes structurelles de l'architecture mondiale du financement climatique, de sorte que leurs positions et leurs intérêts soient pris en compte.** Pour ce faire, ils doivent entreprendre leur préparation et mener des consultations approfondies bien avant les réunions officielles des Conférences des Parties à la CCNUCC. C'est ce qui ressort du Sommet africain sur le climat de 2023 où les pays africains ont pu consolider leur position pour appeler d'une seule voix la communauté mondiale à honorer ses promesses passées et à remplir ses obligations envers le continent.

6. OBJECTIFS DU DIALOGUE SUR LES POLITIQUES DU G-COP

35. **Le dialogue sur les politiques du G-CoP vise à réunir des experts mondiaux et des institutions internationales travaillant sur l'Afrique pour examiner, repenser et négocier des mesures et des stratégies permettant de mobiliser des financements climatiques en faveur de l'Afrique** afin d'accélérer les transitions vers la neutralité carbone et de construire des économies vertes, durables, inclusives et résilientes. Cette rencontre sera aussi l'occasion de faire la synthèse des perspectives mondiales sur le sujet afin d'étayer et de renforcer la voix et la capacité d'action de l'Afrique concernant les questions liées au changement climatique, en particulier le financement, à la suite de la COP27 et de la COP28. Plus précisément, le dialogue s'attachera à répondre aux principales questions suivantes :

- Quelles sont les implications de l'évolution du climat et de la politique climatique sur le développement économique et social en Afrique ?
- Combien coûterait à l'Afrique et à chaque pays africain la mise en œuvre de la politique climatique, y compris les CDN ?
- Quels sont les obstacles et les possibilités pour mobiliser davantage de fonds en faveur de la lutte contre le changement climatique en Afrique ?
- Quels ont été les instruments, politiques et stratégies clés mis en œuvre pour mobiliser des financements climatiques par le passé ? Qu'est-ce qui a fonctionné et qu'est-ce qui n'a pas fonctionné ? Quelles sont les leçons à en tirer ?
- Quel rôle les différentes parties prenantes (administrations publiques, institutions multilatérales et bilatérales, partenaires de développement, secteur privé, société civile) peuvent-elles jouer pour attirer et mobiliser davantage de fonds climatiques en Afrique ?
- Quelles doivent être les attentes et les demandes de l'Afrique et des pays en développement à l'égard des dirigeants mondiaux ?
- Comment l'Afrique peut-elle coordonner sa position sur le changement climatique dans son dialogue avec la communauté mondiale ?
- Comment mettre le « Fonds pour les pertes et préjudices » au service de l'Afrique et s'assurer que les financements que celle-ci reçoit par ce canal sont nouveaux et additionnels ?



7. MISE EN ŒUVRE

36. **Placé sous l'égide de la Communauté mondiale de pratiques, le dialogue sur les politiques sera organisé par l'Institut africain de développement en collaboration avec des partenaires**, parmi lesquels, le Centre mondial sur l'adaptation (GCA), l'Alliance financière africaine sur le changement climatique (AFAC), Fonds international des Nations Unies pour le Développement agricole (IFAD), le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE), la Banque asiatique d'investissement dans les infrastructures (AIIB) et des départements ou unités internes de la Banque africaine de développement comme la Coalition de la société civile sur le climat et l'énergie et le Département du changement climatique et de la croissance verte. Les produits attendus de celui-ci sont des notes d'orientation essentielles pour étayer et façonner les réponses des pays membres régionaux de la Banque afin d'accélérer un développement inclusif, vert et durable. En outre, l'Institut travaillera avec les institutions partenaires pour mettre au point d'autres produits du savoir utiles à l'élaboration de politiques, y compris des documents de recherche sur les politiques, des notes d'information et des notes de synthèse.

8. PARTICIPATION

37. Le dialogue sur les politiques du G-CoP, qui se tiendra en mode virtuel, est ouvert à tous les délégués d'Afrique et du monde entier inscrits à cette fin. Les secteurs public et privé, le monde universitaire, la société civile, les jeunes et les femmes sont encouragés à y participer.
38. Pour participer à cette rencontre sur le thème du « Financement climatique pour la transition verte et le renforcement de la résilience en Afrique », [cliquez ici](#) pour vous inscrire ou envoyer un courriel à adigcop@afdb.org. Vous pouvez également vous inscrire à partir de votre téléphone mobile ou de votre tablette en scannant le code QR suivant :



RSVP par courrier électronique à adigcop@afdb.org

Dr Eric Kehinde Ogunleye
Directeur, Institut africain de développement
Groupe de la Banque africaine de développement

Professeur Anthony Nyong
Directeur, Changement climatique et croissance verte
Groupe de la Banque africaine de développement

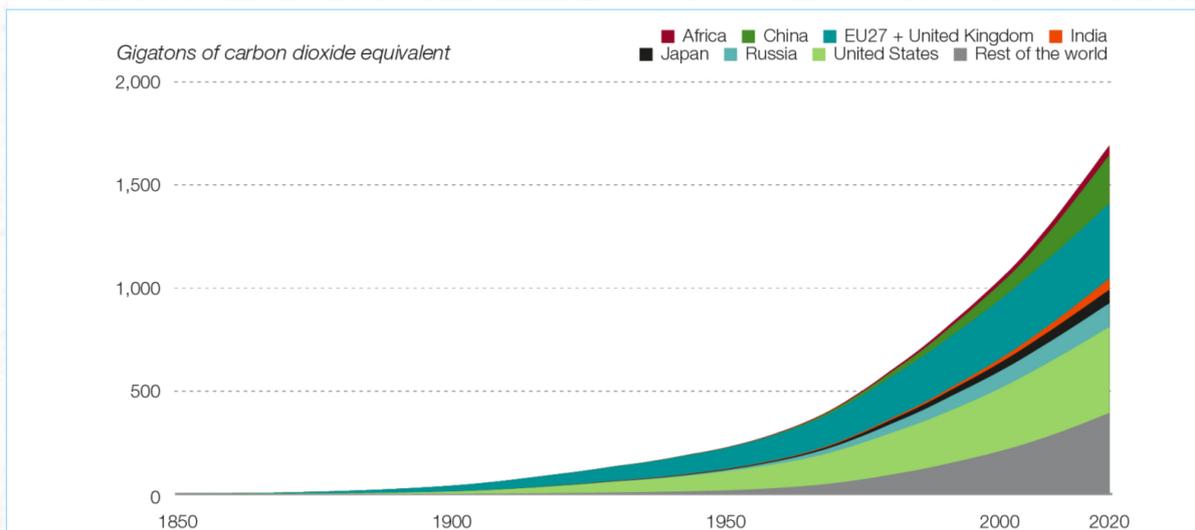
Site web : www.afdb.org





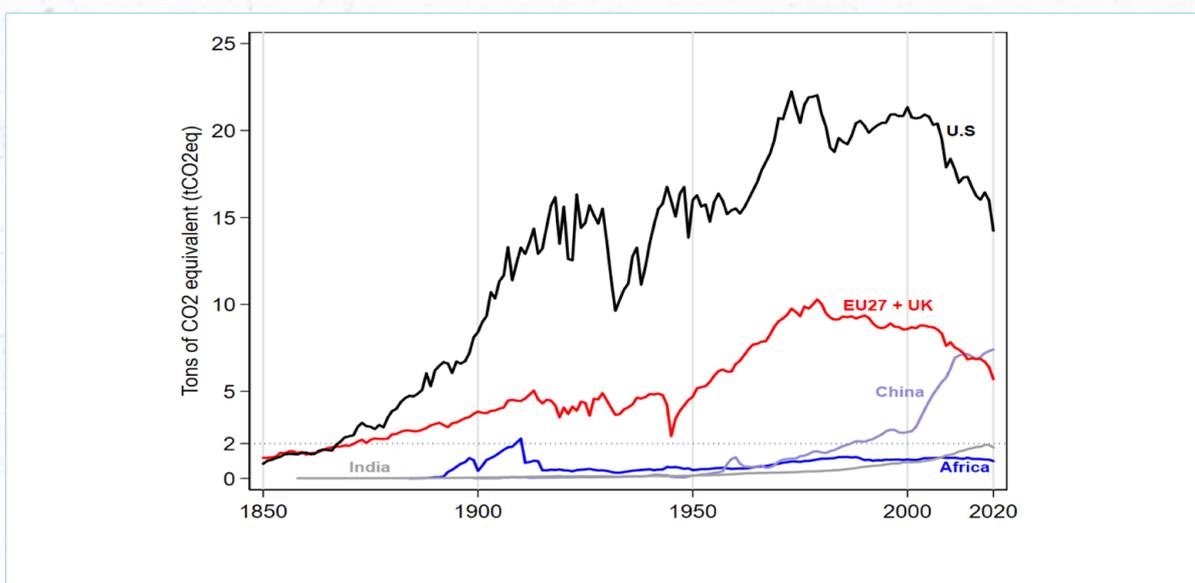
ANNEXES

Figure 1. Émissions de carbone cumulées par région, 1850-2020



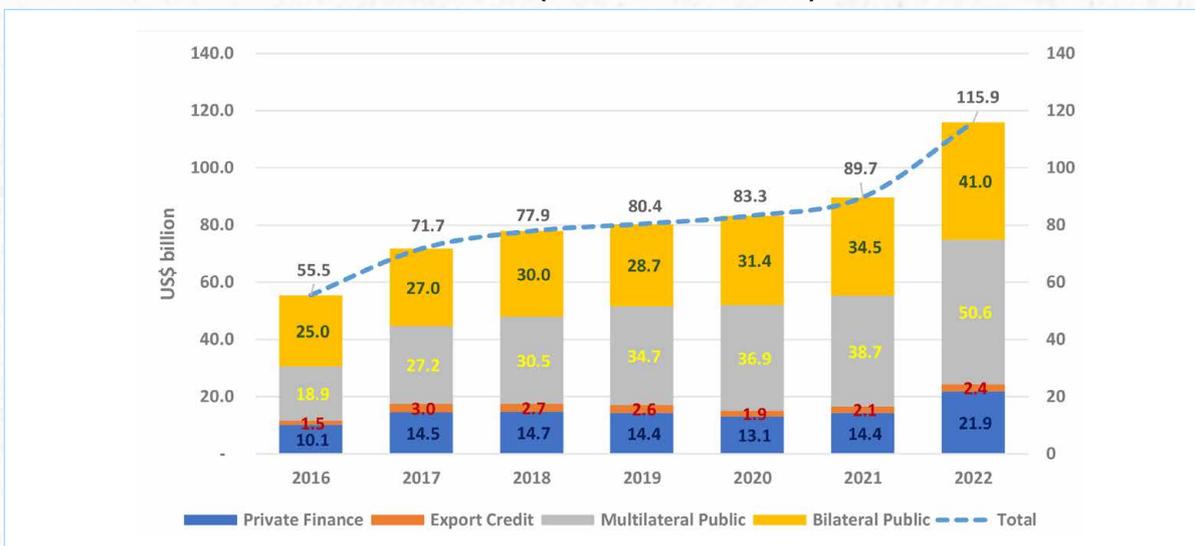
Source: Source : Perspectives économiques en Afrique 2022

Figure 2. Émissions de carbone annuelles par habitant, 1850-2020



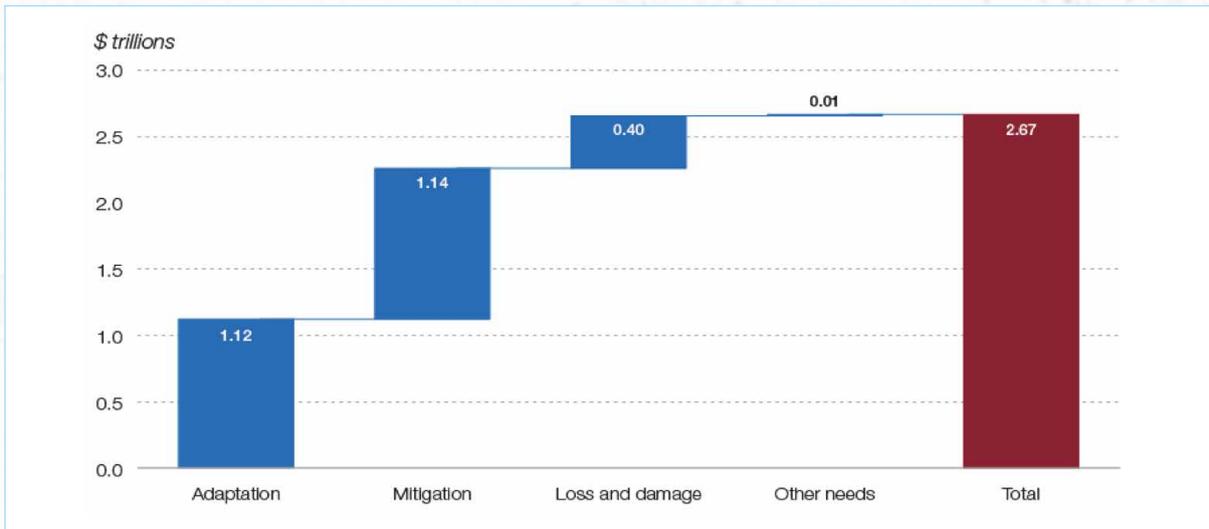
Source : Calculs d'après Our World in Data

Figure 2. Financement climatique fourni et mobilisé par les pays développés au profit de l'Afrique, 2016-2022 (en milliards de dollars)



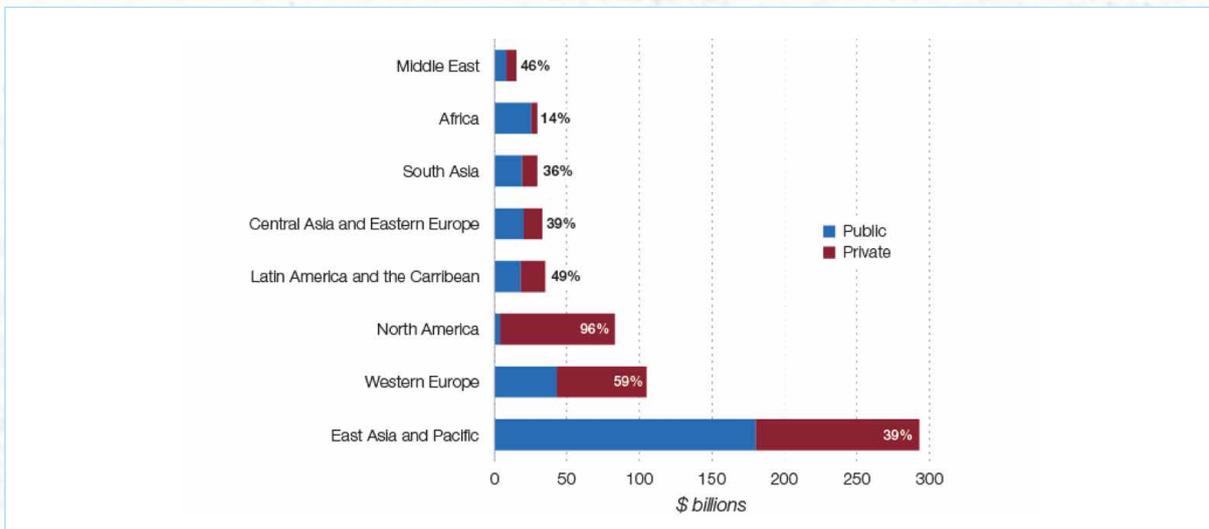
Source: OECD data

Figure 4. Besoins cumulés actualisés de fonds climatiques dans les CDN de l'Afrique, 2020-2030



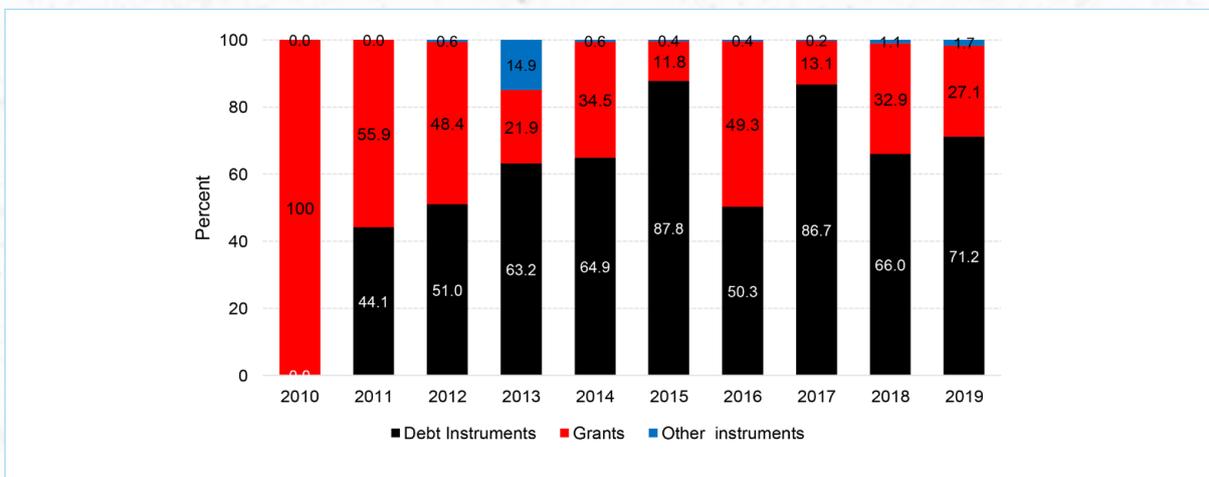
Source: OECD data

Figure 5. Part du financement privé lié au climat dans le total des entrées de fonds climatiques, 2019-2020



Source: Perspectives économiques en Afrique 2023

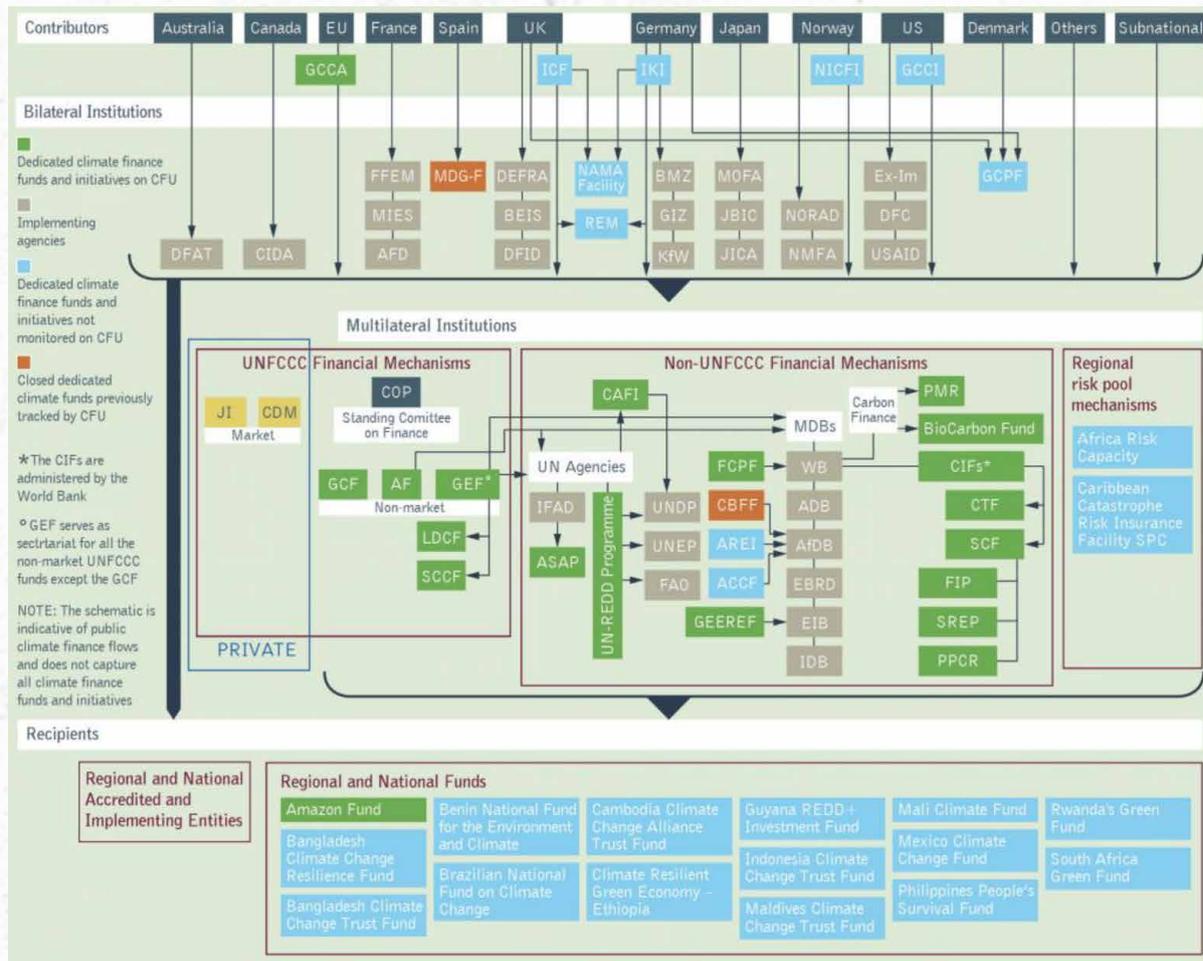
Figure 6. Instruments de financement de projets liés au climat en Afrique



Source: Perspectives économiques en Afrique 2022

Figure 7. Architecture mondiale du financement de l'action climatique

Climate Financing For Green Transition And Building Resilience In Africa



Source: Extrait de Watson, Schalatek et Evequoz (2022)¹⁵

¹⁵https://climatefundsupdate.org/wp-content/uploads/2022/03/CF2-Global-CF-Architecture_ENG-2021.pdf



AFRICAN DEVELOPMENT BANK GROUP
GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE
DE DEVELOPPEMENT



1960-2020
The 60 Years



AFRICAN DEVELOPMENT
INSTITUTE
INSTITUT AFRICAIN DE DEVELOPPEMENT



Global Community
of Practice